

Concours : Adjoint technique principal 2^{ème} classe, BAP J, Adjoint en gestion administrative,
Session : 2016
Epreuve professionnelle d'admission : jeudi 23 juin 2016 à l'Université de Bourgogne, DIJON

NOM PATRONYMIQUE :

PRENOM : NOM USUEL :

Concours : Adjoint technique principal 2^{ème} classe, BAP J, Adjoint en gestion administrative,
Session : 2016
Epreuve professionnelle d'admission : jeudi 23 juin 2016 à l'Université de Bourgogne, DIJON



UNIVERSITE DE BOURGOGNE

SESSION 2016

CONCOURS EXTERNE

D'ACCES AU CORPS D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE DE RECHERCHE ET DE FORMATION

DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

BAP J

EMPLOI-TYPE : Adjoint en gestion administrative

EPREUVE PROFESSIONNELLE D'ADMISSION

(durée : 1 heure 30, coefficient : 4)

Date de l'épreuve : Jeudi 23 juin 2016

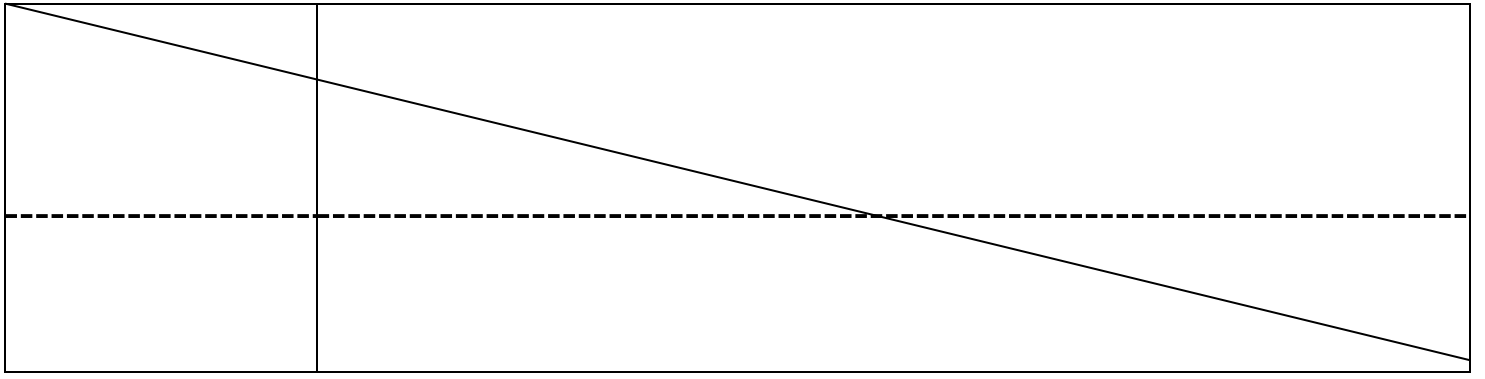
Le « sujet-réponse » comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

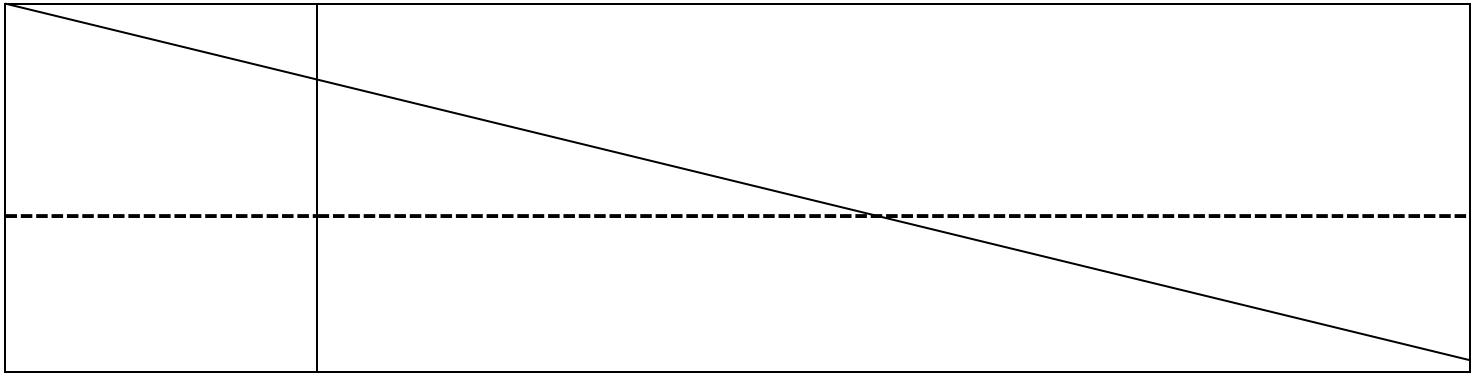
Vérifiez que votre exemplaire est complet

Le candidat doit rédiger l'épreuve écrite sur le présent document. Compléter les feuilles en respectant les emplacements réservés aux réponses et en soignant la présentation. Aucun document complémentaire ne sera accepté ni corrigé.

Tout signe permettant l'identification du candidat rendra invalide la copie et entraînera la note de 0/20.

L'USAGE DES TELEPHONES PORTABLES EST STRICTEMENT INTERDIT.
L'UTILISATION DE LA CALCULATRICE DE POCHE EST AUTORISÉE.





***Le candidat traitera les deux exercices.
Les deux exercices sont indépendants***

EXERCICE 1

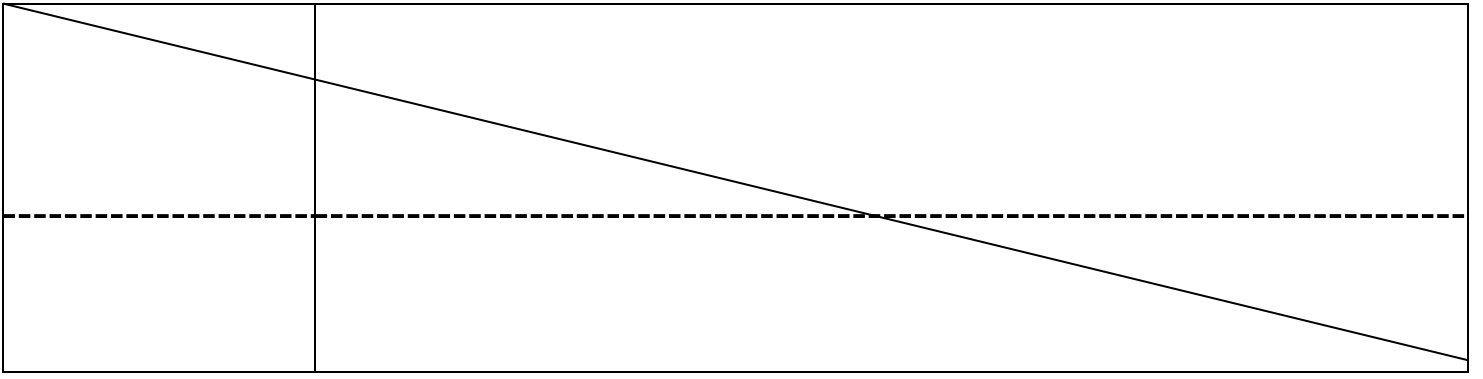
Vous êtes en poste au bureau de la scolarité de l'UFR des Sciences juridiques à l'Université X.

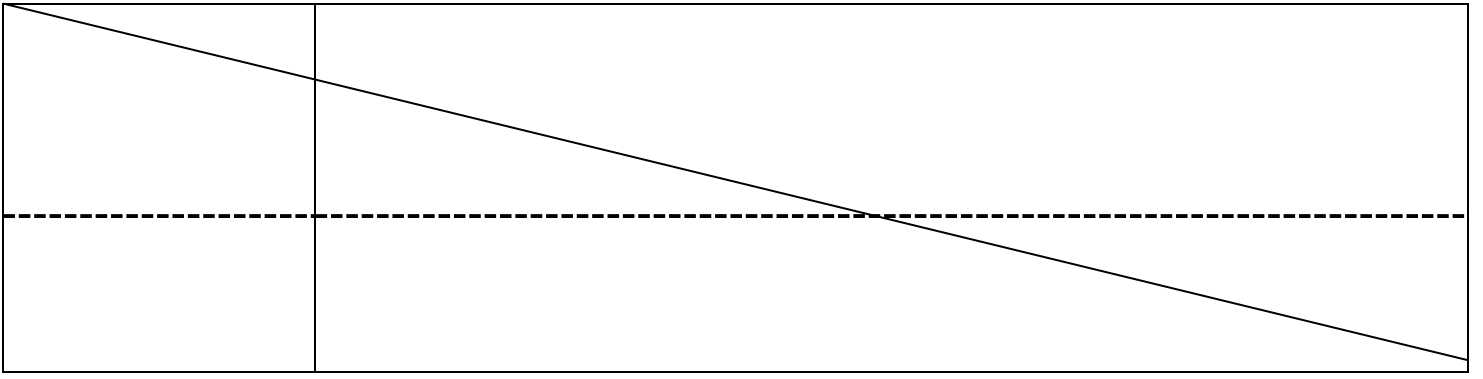
À ce titre, vous assurez le secrétariat pédagogique des masters de Droit public.

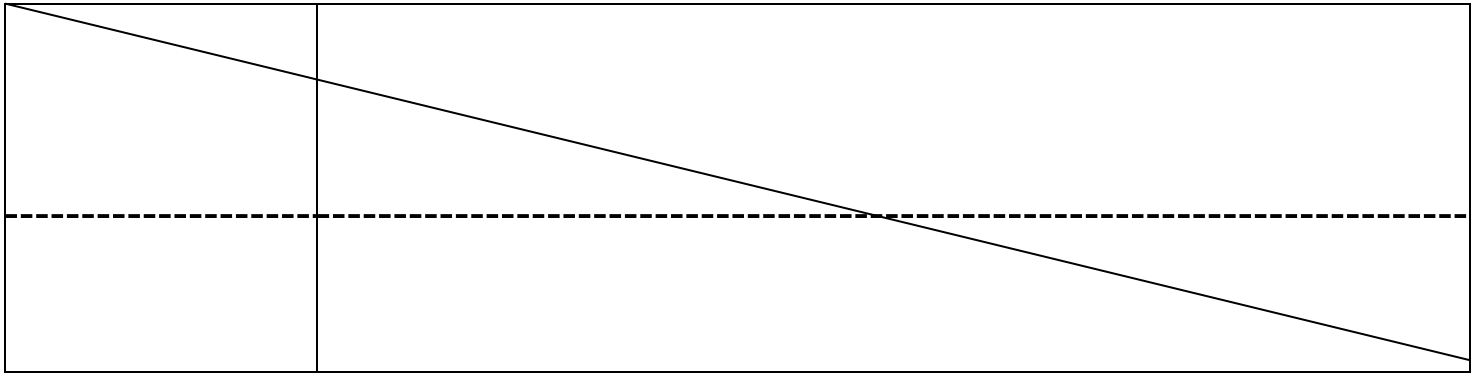
Vous devez préparer les travaux de la commission de sélection du Master 2 mention Droit public, spécialité Droit des ressources humaines des fonctions publiques, qui se tiendra le 27 juin 2016.

Vous êtes chargé(e) de concevoir un tableau synthétique, qui sera remis aux membres de la commission, en vous référant aux modalités de recrutement du diplôme (***annexe 1***) ainsi qu'aux dossiers des candidats (***annexe 2***).

Vous signalerez également dans ce tableau les dossiers qui ne peuvent pas être examinés par la commission, en indiquant le motif.







EXERCICE 2

Vous avez été recruté(e) au secrétariat d'un laboratoire de recherche de l'Université Y. Parmi vos différentes missions, vous assurez la gestion administrative, budgétaire et logistique d'une équipe de recherche, l'équipe R18C, composée de 6 enseignants-chercheurs (4 professeurs des universités et 2 maîtres de conférences), de 2 directeurs de recherche et de 3 doctorants. Monsieur T. PRAUF est le responsable scientifique de cette équipe.

Le laboratoire doit assurer le financement des coûts TTC de son fonctionnement et de ses investissements ainsi que la rémunération de ses doctorants et éventuellement de ses personnels techniques non titulaires recrutés sur des crédits de contrat de recherche.

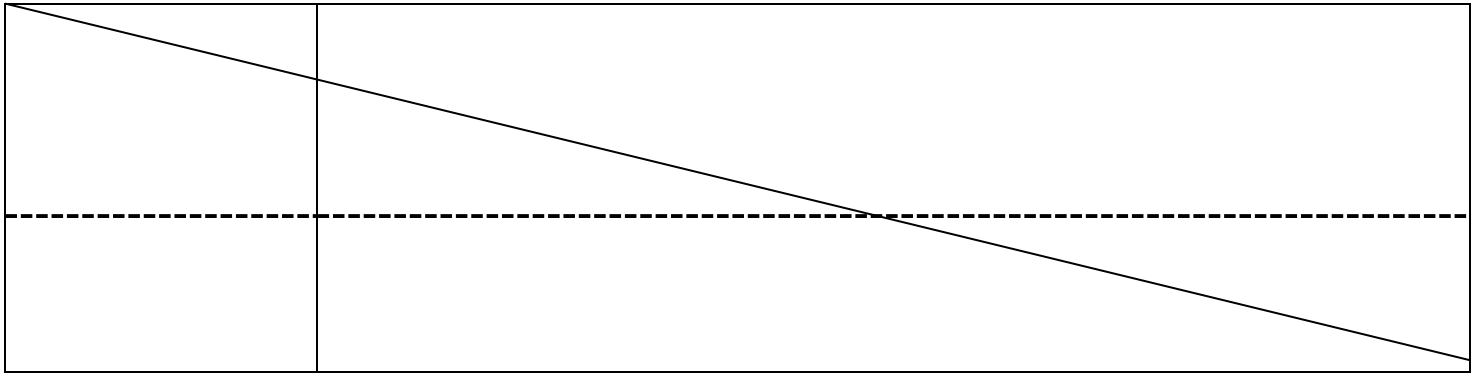
Afin de préparer son budget pour l'année 2017, M. T. PRAUF vous demande de lui présenter sous forme de tableau récapitulatif le prévisionnel des dépenses de son équipe R18C prévues sur l'année 2017 en distinguant la masse salariale de la masse fonctionnement et de la masse investissement. Il souhaite également que vous fassiez apparaître la part de chacune de ces 3 masses budgétaires dans le montant global des dépenses.

Sur les 3 doctorants, 2 ont un contrat qui se termine le 30 juin 2018. Le troisième devrait présenter sa thèse à la fin du premier trimestre 2017 et son contrat se termine le 31 mars 2017. Par ailleurs M. PRAUF a obtenu de la Région le financement pour recruter un nouveau doctorant pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2017.

M. PRAUF pense pouvoir conclure un contrat de recherche avec une entreprise privée prenant effet en 2017 et pour lequel il projette grâce aux crédits de ce nouveau contrat :

- de recruter pour 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2017 un ingénieur d'études pour aider à mener ce projet de recherche
- d'acheter en milieu d'année 2017 un serveur informatique d'un coût estimé à 12 000 euros HT (TVA à 20 %) et qui, du fait de son coût, sera comptabilisé comme élément du patrimoine de l'université
- de financer un séjour en Espagne d'un enseignant-chercheur de son équipe pour un mois en octobre ou novembre 2017. Le prestataire habituel de l'université pour la réservation de voyages a estimé le coût du voyage aller-retour à 450 euros TTC. Ce séjour en Espagne devrait donner droit pour l'enseignant-chercheur concerné au versement de 30 indemnités journalières telles que prévues par la réglementation fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État.

Pour ce qui est des dépenses récurrentes de fonctionnement pour 2017 (fournitures administratives, photocopieur, abonnements, documentation,...), M. PRAUF vous dit d'en estimer le coût global sur la base du montant prévisionnel retenu pour 2016 à savoir 5 000 euros TTC.



Enfin M. PRAUF souhaite organiser en mai 2017 une journée d'études pour 50 participants. Cette journée d'étude se déroulera dans les locaux du laboratoire ce qui permettra de faire l'économie de la location d'une salle. Le restaurant universitaire assurera les repas du midi et les pauses-café du matin et de l'après-midi (cf. devis joint). Une nuit d'hôtel est à prévoir pour 12 des participants qui arriveront la veille. Le devis proposé par l'hôtel proche du laboratoire s'élève à 50 euros HT (TVA à 10 %) par personne comprenant la nuit et le petit-déjeuner.

Afin de réaliser, cette épreuve, vous disposez des **annexes 3, 4 et 5** pour vous donner les éléments chiffrés.

Une attention particulière sera accordée dans la notation à la présentation et la lisibilité du tableau.

